

Rapport d'activité 2019

Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif

I. LE FONCTIONNEMENT DE LA RÉGIE PERSONNALISÉE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

1. Une régie personnalisée dotée de personnalité morale et de l'autonomie financière

En février 2015, la Commune de Lans en Vercors a choisi de créer une structure administrative indépendante pour assurer la gestion du Cairn, centre culturel et sportif, dont l'ouverture était prévue pour la rentrée 2015. La forme choisie est celle de la régie personnalisée dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Les statuts de ce nouvel établissement ont été déposés en préfecture le 6 février 2015, sous le nom de « Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif » et donnent les missions suivantes à la RPCCS :

- la gestion de l'équipement,
- l'accueil des différents publics qui fréquentent l'équipement,
- la mise en œuvre de la politique culturelle, sportive et associative définie par le conseil d'administration,
- la commercialisation des espaces disponibles.

La RPCCS a débuté ses activités en septembre 2015.

2. Le Conseil d'Administration

La Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif est administré par un Conseil d'Administration composé de 15 membres, désignés par le Conseil Municipal de la Commune de Lans en Vercors.

Celui-ci est réparti de la façon suivante :

- 12 membres issus du Conseil Municipal, présentant la même proportion entre élus de la majorité et de la minorité qu'au sein du Conseil Municipal,
- 3 membres issus d'associations représentatives de la Commune de Lans en Vercors,
- la directrice de la RPCCS siège au CA avec voix consultative.

Le Conseil d'Administration est présidé par Michaël Kraemer, assisté de Caroline Delavenne, Vice-Présidente.

Le CA décide des orientations de la politique culturelle, sportive et associative, pour lesquelles l'équipe de la RPCCS propose un fonctionnement et des projets répondant à ces orientations.

3. L'équipe technique

En 2019, l'équipe technique de la RPCCS se composait de 9 personnes :

3 agents permanents :

Marie GALLIENNE : directrice, temps complet, attachée de conservation du patrimoine, titulaire, revenue de congé maternité puis congés parental le 6 janvier 2019

Marie SORIANO : directrice, temps complet, en remplacement de Marie GALLIENNE jusqu'au 18 janvier 2019

Théo VELASQUEZ : agent d'entretien, temps complet, adjoint technique

Camille STICE : médiatrice culturelle, à temps complet, adjointe administrative, stagiaire depuis le 1^{er} mars 2019

Jonathan BOUTON : agent d'entretien, en disponibilité depuis le 14 novembre 2016, a démissionné à l'issue de sa dernière demande.

3 agents non permanents :

Léa PAYEN : chargée de création graphique, à temps complet, contractuelle sur poste permanent, poste mutualisé avec la Commune de Lans en Vercors : services généraux et régie des remontées mécaniques.

Steve APRHAMIAN : agent d'entretien, contrat complémentaire de 300 heures par an

Antoni PALIGOT : régisseur spectacles (sous statut d'intermittent du spectacle), renforcé ou remplacé ponctuellement par d'autres techniciens (environ 250 heures par an)

1 volontaire en service civique :

Pauline TONNOT : mission d'appui à l'organisation du festival Jeunes Bobines et de la saison culturelle, du 28 octobre 2019 au 27 mai 2020.

Formations suivies par les agents en 2019 :

Formation « Sauveteur Secouriste du Travail » : Marie GALLIENNE, Camille STICE, Léa PAYEN

Formation d'intégration à la fonction publique – catégorie C : Camille STICE

Formation « Habilitation électrique non électricien » : Théo VELASQUEZ

Formation « Optimiser sa stratégie et dynamiser sa présence sur les réseaux sociaux » : Léa PAYEN

Formation « Quelle stratégie de formation à l'heure digitale ? » : Léa PAYEN

Formation « L'éducation artistique, l'action culturelle et les territoires » : Camille STICE

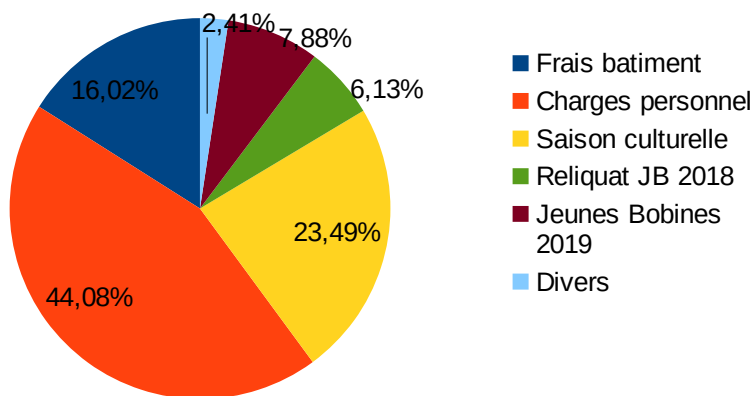
Formation « Gestion locale : les clés de la fonction de régisseur d'avances et de recettes » : Camille STICE

Autour de l'équipe technique :

- Dans le cadre des échanges entre le Cairn et la commune, pour la mise en œuvre de la politique culturelle, sportive et associative municipale :
Nathalie JUBAULT et Vincent CHEVRET
- Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'office de tourisme intercommunal :
Mathieu ROUGIER : travail concerté autour de la programmation sur la commune.
Aude TISSOT, Marie EYBERT-GUILLON : renseignements public, billetterie, vente physique et vente en ligne.
Coline FAVIER, Laura DONCIEUX : promotion et relations presse.
Claire MERAUD, graphiste : réalisations graphiques dans le cadre d'événements co-construits avec l'OTI.
- Dans le cadre de la convention d'assistance technique, administrative et comptable avec la Commune de Lans en Vercors :
Mireille CONTIN pour les ressources humaines,
Emmanuelle VEILLET et Sandrine MARTIN-JARRAND pour la comptabilité.
- Dans le cadre de la convention d'occupation des locaux avec la Commune de Lans en Vercors :
Vincent CHEVRET, Olivier ROQUES et l'ensemble des services techniques municipaux.

4. Éléments financiers

Répartition dépenses 2019



Le budget de la Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif présente un total de dépenses de 377 187,01 € et de recettes de 411 495,23 €, avec un résultat positif de 34 308,22 €.

Le festival Jeunes Bobines se déroulant en fin d'année, certaines dépenses et recettes peuvent être imputées sur l'exercice précédent ou sur l'exercice suivant.

Répartition recettes 2019



5. Soutiens politiques et financiers

Le fonctionnement de la RPCCS et le développement de ses actions sont permis par le versement d'une subvention d'équilibre de la Commune de Lans en Vercors.

La RPCCS est identifiée depuis 2019 par le Conseil Départemental de l'Isère, en tant qu'équipement culturel dont le projet permet de bénéficier d'une subvention de fonctionnement, représentant 4,5% du financement de la saison culturelle (hors temps de travail de l'équipe permanente).

La saison culturelle du Cairn bénéficie également d'un soutien de la Communauté de Communes du Massif du Vercors, au titre de l'éducation artistique et culturelle, représentant 4,5% du financement de la saison culturelle (hors temps de travail de l'équipe permanente).

Pour la mise en œuvre du festival Jeunes Bobines, la RPCCS a bénéficié en 2019 du soutien de la Commune de Lans en Vercors, du Conseil Départemental de l'Isère, du programme Leader Terres d'Echos.

6. Agrément service civique

En 2017, la RPCCS a souhaité rejoindre le dispositif du service civique et a sollicité l'agrément en ce sens auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Isère. L'objectif de cette démarche était double : soutenir une nouvelle action du Cairn : le festival Jeunes Bobines, et développer l'équipe sous l'axe de l'engagement des jeunes au sein d'un projet collectif. Elle a obtenu l'agrément le 7 juillet 2017 et a recruté une volontaire en service civique.

La mission proposée consiste en un soutien à l'organisation du festival Jeunes Bobines.

Le tutorat a été assurée par la directrice de la RPCCS.

En 2019, la mission de service civique ayant été pourvue tardivement, la mission a évolué en se développant également sur la saison culturelle.



7. Représentations et partenariats



Institut de l'engagement :

La RPCCS a été sollicitée par l'institut de l'engagement dans le cadre d'un séminaire organisé à Autrans et dédié aux lauréats, anciens volontaires en service civique, dont Camille Stice, médiatrice culturelle, a fait partie sur la promotion 2016. Marie Gallienne est intervenue dans le cadre d'un atelier dédié à la gestion d'une structure culturelle en milieu rural et Camille Stice est intervenue en proposant un atelier sur la stratégie de communication en structure culturelle.

Pauline Tonnot a déposé une candidature auprès de l'institut de l'engagement pour la promotion 2020.

Le Maillon :

En 2019, le Cairn a adhéré au réseau professionnel Le Maillon.

Créée en 1994, l'association Le Maillon est la fédération régionale du réseau Le Chainon. Fort d'une trentaine d'adhérents issus d'Auvergne-Rhône-Alpes et Suisse romande, le Maillon développe de nombreuses actions en faveur du spectacle vivant, dans des champs disciplinaires variés (musique, théâtre, danse, cirque, jeune public...).

L'association participe à l'aménagement culturel du territoire par la mise en place d'un réseau de diffusion des petites et moyennes formes de spectacle vivant, en favorisant le développement de la collaboration des structures entre elles et le repérage artistique de compagnies émergentes notamment via l'organisation du festival Région en Scène.



II. LES PROJETS MENÉS EN 2019

1. Assurer la gestion administrative de la RPCCS

Le Conseil d'Administration s'est réuni 7 fois en 2019 (6 conseils d'administration et 1 réunion de travail), afin de permettre de définir le fonctionnement de la RPCCS et du Cairn, ainsi que pour prendre l'ensemble des délibérations nécessaires.

Des conventions étaient en cours en 2019 avec différentes structures :

- convention d'occupation des locaux entre la Commune de Lans en Vercors et la RPCCS, régissant l'utilisation du centre culturel et sportif, ainsi que les responsabilités qui incombent à chacune des parties,
- convention d'assistance technique, administrative et comptable, régissant les services pour lesquels la RPCCS bénéficie de l'assistance de la Commune et les contreparties financières correspondantes,
- convention entre la Communauté de Communes du Massif du Vercors, la Commune de Lans en Vercors et la RPCCS, relative à l'occupation des locaux de la Médiathèque Tête de Réseau au sein du centre culturel et sportif, ainsi qu'au service commun créé pour la gestion de l'équipement MTR et de la bibliothèque municipale de Lans en Vercors et de ses personnels,
- conventions entre la Commune de Lans en Vercors, la RPCCS et les associations utilisatrices du centre culturel et sportif, relatives à la mise à disposition de locaux,
- convention entre la RPCCS, la Commune de Lans en Vercors et l'association le Clap, pour l'utilisation du centre culturel et sportif dans le cadre de son activité d'exploitant cinéma,
- convention entre la RPCCS et l'office de tourisme intercommunal, concernant la promotion des activités du Cairn et la mise en œuvre de sa billetterie,
- convention financière et d'objectifs entre la Commune de Lans en Vercors et la RPCCS, pour la mise en œuvre du festival Jeunes Bobines,
- convention entre la RPCCS et la Commune de Lans en Vercors, pour la répartition du poste de graphiste entre la RPCCS, les services généraux de la Commune et la Régie des Remontées Mécaniques.

2. Assurer la gestion du bâtiment

Le bâtiment :

Un dossier de contentieux a été déposé auprès du Tribunal Administratif de Grenoble par la Commune de Lans en Vercors. La procédure judiciaire a mobilisé plusieurs réunions d'expertise sur l'année 2019 et le rapport d'expertise devrait être présenté au Tribunal dans le courant de l'année 2020.

Les utilisateurs réguliers :

Le Cairn se compose de nombreux espaces, utilisés par différentes structures :

- Médiathèque : cet espace est exclusivement utilisée par la Communauté de Communes du Massif du Vercors et bénéficie d'une équipe dédiée de 3 personnes et mobilise une équipe de bénévoles.
- Salle multifonctions : cet espace permet d'accueillir les spectacles de la saison culturelle, des séminaires, des réunions publiques mais également des séances de cinéma, organisées par l'association Le Clap (390 séances sur l'année).
- Salles de musique, dojo et salle de danse : 11 associations se partagent des créneaux d'utilisation pour une quinzaine de pratiques sportives.

3. La programmation culturelle de spectacle vivant

La programmation repose sur une variété de spectacles, avec une attention portée aux formes originales et au jeune public, selon les orientations définies par le Conseil d'Administration.

En 2019, c'est au total environ 5300 personnes (5150 en 2018) qui ont participé à des actions organisées par le Cairn ou co-organisées autour du spectacle vivant. Les représentations payantes ont mobilisées 4813 personnes (4496 en 2018), pour un remplissage moyen de la salle de 79 % (69 % en 2018 et 59 % en 2017).

Sur toute l'année 2019, 33 propositions artistiques différentes ont été programmées, pour 46 représentations.

Les genres artistiques représentés ont été variés : danse, cirque, théâtre, concert, comédie musicale, musiques actuelles, musiques électroniques, musique classique, théâtre-musical, spectacles jeune public, ciné-concert, théâtre d'ombres, conte.

Pour la saison 2019-2020, cette 4ème saison culturelle a été construite et présentée de manière annuelle, de septembre 2019 à août 2020, augmentant ainsi la visibilité des projets développés.

Communication :

Afin de faciliter l'identification de la salle, l'identité visuelle du Cairn a été revue à l'occasion du passage à une saison annuelle, avec une brochure de programmation plus qualitative.

Toutes les affiches de spectacles sont déclinées selon une charte avec des principes visuels identiques. En fonction des besoins, les affiches des spectacles fournies par les compagnies sont complétées ou des créations sont réalisées en interne par la graphiste. Pour chaque spectacle, des supports numériques sont également créés. C'est au total plus de 100 supports de communication liés à la saison culturelle qui ont été créés en 2019.

Une programmation professionnelle, éclectique et tout public :

La programmation du Cairn est construite de façon à varier les genres artistiques et les publics, afin de répondre au plus grand panel de publics possibles, tout en apprenant à connaître le public potentiel du territoire et identifier ses attentes.

Tous les spectacles programmés ont présenté le travail de compagnies artistiques professionnelles, dont une large part issue du département de l'Isère et des départements limitrophes.

En 2019, un spectacle accessible à partir de 6 mois a été programmé, afin de faire bénéficier la programmation culturelle au plus grand nombre.

Une démarche de médiation culturelle reconnue et mobilisée sur le territoire :

Le Cairn a proposé sept représentations scolaires au sein de sa programmation culturelle de janvier à décembre 2019:

- Le singe d'orchestre, la presque histoire de la musique (musique / théâtre), par la compagnie Laissons de Coté
- D'Artagnan, le musical (comédie musicale), par l'Ecole de Comédie Musicale de Paris
- Mangeclous et la lionnesse (théâtre), par la Compagnie Théâtre Oblique
- Poèmes de la lune et de quelques étoiles (théâtre), par la compagnie La Bande à Mandrin
- Hop ! Trouvé ! (ciné-concert), par Pierre Payan et Eric Philippon (Label Caravan)

Au total, ce sont 1168 élèves (982 en 2018) et 52 classes du territoire des 4 montagnes (42 classes en 2018) qui auront pu vivre une expérience de spectateur de la maternelle à la fin de l'élémentaire.

La médiatrice culturelle est maintenant identifiée par l'ensemble des équipes enseignantes, y compris au sein de la cité scolaire de Villard de Lans. Malgré des propositions artistiques adaptées, aucune classe du collège ne s'est positionnée sur des spectacles en 2019.

Dès le mois de septembre, des actions de médiations culturelles ont été proposées aux classes en amont et/ou en aval des spectacles, moyennant une participation financière des classes souhaitant bénéficier de ces propositions.

Chaque enseignant inscrivant sa classe à une représentation a reçu un dossier pédagogique, conçu par la médiatrice culturelle si la compagnie n'en possède pas, lui permettant de préparer sa classe au spectacle.

Les tableaux ci-dessous récapitulent l'ensemble des représentations et actions avec les scolaires :

Ecole	Classes encadrées	Nbre de classes	Nombre d'élèves	Nombre d'encadrants (enseignant-e compris)	Médiation culturelle amont	Médiation culturelle aval
Le singe d'orchestre - Jeu 11/04/19 - 14h						
Lans	CP au CE1	3	70	3	3	0
Autrans	CP au CM2	2	41	4	2	0
Méaudre	CP au CE1	2	36	4	2	2
Le singe d'orchestre - Ven 12/04/19 - 14h						
Lans	CM1 au CM2	1	22	2	0	0
Villard	CP au CE2 + classe ULIS	3	45	7	2	0
St Nizier du M.	GS au CM2	4	84	9	3	1
TOTAUX		15	298	29	12	3
D'Artagnan, le musical - Jeu 9/05/19 - 9h30						
Lans	CE1 au CM1	3	78	3	0	0
Méaudre	CE2 au CM2	3	83	3	2	1
D'Artagnan, le musical - Ven 10/05/19 - 14h						
Autrans	CE1 au CM2	2	45	4	2	0
Villard	CE2 au CM2	4	102	9	3	2
TOTAUX		12	308	19	7	3
Poèmes de la lune et de quelques étoiles - Du 17 au 19/09/19 - Matins / En écoles maternelles						
Méaudre	PS à GS	2	55	4		
Autrans	PS à GS	2	44	4		
Corrençon	PS à GS	1	12	2		
Mangeclous et la lionnesse - Ven 20/09/19 - 10h						
Lans	CE2 au CM2	3	79	4	0	0
Méaudre	CE1 au CE2	2	42	3	2	1
Autrans	CM1 au CM2	2	40	4	2	0
TOTAUX		12	272	21	4	1
Hop ! Trouvé ! - Ven 29/11/19 - 9h						
Lans	PS au CE2	4	106	11	0	0
Corrençon	PS au C%2	2	28	5	0	0
Hop ! Trouvé ! - Ven 29/11/19 - 10h15						
Lans	CP au CE1	3	68	4	0	0
Villard	CP	2	46	4	2	0
Méaudre	CP et CM1	2	42	5	1	1
TOTAUX		13	290	29	3	1
TOTAUX ANNEE 2019		52	1168	98	26	8

Pour la première fois depuis l'existence du Cairn, les écoles de Corrençon et Engins se sont mobilisées sur un projet culturel sur la saison 2019-2020.

Développer les publics, un enjeu majeur :

Depuis septembre 2019, une politique d'abonnement à la saison culturelle a été mise en place. En contre-partie de l'achat d'une carte dédiée, chaque abonné bénéficie d'un tarif inférieur au tarif réduit, pour tous les spectacles de la saison culturelle 2019-2020.

A mi-saison (janvier 2020), 75 personnes ont décidé d'être abonnés à la saison culturelle du Cairn et cette base de public a permis d'assurer un remplissage minimum de spectacles plus difficiles d'accès où les abonnés représentent jusqu'à 30 % des personnes présentes en salle.

Les collégiens et lycéens se déplacent peu dans les salles de spectacle, y compris lorsque des programmations leur sont destinées.

Afin de mobiliser davantage ce public, la RPCCS est partenaire depuis septembre 2018 des dispositifs suivants :

- Pass Région : à destination des lycéens, apprentis et certains étudiants, il permet de bénéficier d'un portefeuille pour différentes activités, dont 30 € destinés à du spectacle vivant ;
- Pass Culture Découverte : à destination des collégiens, il permet de bénéficier de deux chèques de 4 €, utilisables pour des spectacles.

Ces moyens de paiement sont de plus en plus utilisés pour la billetterie du Cairn.

Pour faire connaître la programmation du Cairn, la médiatrice culturelle assure deux permanences par mois à la cité scolaire de Villard de Lans, en partenariat avec les animateurs et le Point Information Jeunesse de l'Agopop.

Des expositions :

« La Mer », Jean-Paul Gouttenoire – 12 février au 5 mars :

Cette exposition, accueillie en écho au spectacle « Le roi des sables » et à la journée « Été comme hiver » organisée à la médiathèque, présentait des toiles grand format de paysages maritimes.

« Vous ne m'êtes pas inconnu.e », Nadine Barbançon – 13 mars au 8 avril :

Cette exposition proposée par l'association les Vertacueillants, était un écho avec la programmation cinématographique du Clap.

« Festival Jeunesse » - 3 et 4 mai :

Cette exposition a été présentée dans le cadre du Festival Jeunesse organisé par la CCMV et présentait les différents projets mis en place autour de la jeunesse sur les années précédentes.

« 20 ans du Clap » - 13 au 26 mai :

Cette exposition rétrospective a permis de mettre en avant les événements phares et les 20 années de programmation cinéma qui ont rythmés la vie du Clap jusqu'à cet anniversaire.

« 7 farces et comédies de Molière » - 5 au 24 septembre :

Cette exposition, présentée en lien avec le 4e festival « Les Théâtrales du Vercors », proposait au public des costumes et des captations vidéos du spectacle « 7 farces et comédies de Molière », produit par le TNP de Villeurbanne.

« Habillons la ville » - Maud Bonnet, Emmanuelle Dutirou et les arts du fil – 14 octobre au 4 novembre :

Le Yarn Bombing est une démarche artistique qui vise à occuper l'espace urbain par le tricot ou le crochet. Les vitrines, rembarbes du Cairn et les abords du bâtiment ont été customisés par le groupe des Arts du Fil qui se réunit régulièrement à la médiathèque intercommunale et par les réalisations des enfants de plusieurs classes de Lans en Vercors. Ce projet a été accueilli dans le cadre du partenariat avec le festival d'Humour et de Création.

Loren, Lechnu et Joël Crespin – 25 octobre au 22 novembre :

Cette exposition, présentée en partenariat avec le festival d'Humour et de Création de Villard de Lans, a permis de mettre en valeur 3 artistes ayant collaboré aux premières expositions accueillies par le festival, à l'occasion des 30 ans de l'événement.

« 3 années de théâtre musical sur les 4 montagnes » - 3 au 20 décembre :

Cette exposition rétrospective retraçait les 3 années de résidence artistique de la compagnie Ad Libitum sur le territoire de la CCMV. Elle était accueillie en écho au spectacle de clôture de la résidence « Échappée vocale », accueilli le vendredi 13 décembre au Cairn.

Des partenariats culturels :

Le Cairn est partenaire de plusieurs festivals ou structures culturelles, dans une logique de co-construction de l'offre culturelle du territoire et au-delà.

La MC2

En 2019, le spectacle « Comme un trio » de la compagnie Jean-Claude Galotta, a été programmé au Cairn dans le cadre des tournées de décentralisation de la MC2. Le Cairn avait été sollicité directement par la MC2 pour l'accueil de ce spectacle, dont les contraintes techniques nécessitaient une infrastructure spécifique. Ce spectacle a largement mobilisé le public et a affiché complet.

Le festival Des Cimes et des Notes :

Ce festival reposant sur la rencontre entre des musiciens internationaux et de jeunes élèves du conservatoire de Melbourne, a été amorcé à Lans en Vercors en 2016 et a posé ses valises au Cairn pour deux spectacles en juin 2019 : une soirée de concert-diaporama et le concert de gala.

Le festival Musiques en Vercors :

Trois concerts ont été programmés au Cairn en août 2019 dans le cadre du festival, via une convention de co-réalisation. Le piano était au centre de cette série de concert. Deux propositions artistiques ont également été co-construites avec la médiathèque intercommunale.

La Bande à Mandrin :

Le festival des Théâtrales du Vercors est le fruit d'une co-construction entre la compagnie La Bande à Mandrin, le Cairn, l'office de tourisme intercommunal et la Commune de Lans en Vercors.

« Les Théâtrales du Vercors » reposent sur une programmation artistique de jeunes compagnies régionales, ayant à cœur de mettre les classiques du théâtre à portée de tous, et une diversité des formes proposées : des spectacles ambitieux avec une billetterie payante au Cairn, des formes légères sur les places des villages ou à la médiathèque, et des coups de théâtre, pour des rencontres imprévues avec les comédiens dans des cafés et restaurants, et en décentralisation sur d'autres communes du territoire des 4 montagnes.

Le festival d'Humour et de Création de Villard de Lans :

Au-delà des expositions du festival, un spectacle est co-programmé entre le Cairn et l'équipe du festival dans le cadre des « voisinades ». Jean-Marc Catella a été accueilli dans ce cadre, avec son nouveau spectacle « Inquiet, moi ? » en octobre 2019.

Le festival Le tympan dans l'oeil :

Festival de ciné-concerts grenoblois, le Tympan dans l'Oeil est aujourd'hui un festival repéré sur le territoire départemental. Le partenariat entre le Cairn et le festival est né d'une volonté de donner davantage de visibilité à la programmation de ce genre artistique au Cairn, et pour le festival d'une envie de s'étendre au-delà du bassin grenoblois. Le ciné-concert « Hop ! Trouvé ! » a été programmé en partenariat en décembre 2019. Depuis 2017, Stara Zagora, la compagnie organisatrice du festival, propose à 2 classes du plateau du Vercors des ateliers d'initiation au ciné-concert.

Langues et Musiques de Babylab :

En 2019, le Cairn a été sollicité par l'association Médiarts pour travailler à la co-construction d'un projet de création artistique associant les très jeunes enfants, à partir de 6 mois et des musiciens. Ce projet repose sur une résidence de création artistique dans des lieux de la petite enfance, avec un cycle de 6 ateliers de création sonore et vocale en présence des enfants. Sur le Vercors ce projet se décline en plusieurs étapes : présentation du projet et des artistes aux parents, programmation d'un spectacle au Cairn issu d'une démarche similaire, résidence de création à la crèche de St Nizier avec les enfants de la structure et à la médiathèque avec un groupe de familles, restitution du projet en fin d'année. Ce projet alliant démarches artistique et scientifique, avec une approche dédiée aux tous petits, a pu se développer grâce au concours de Médiarts, de la CCMV et du Cairn.

Le soutien aux pratiques amateurs des jeunes :

Le Conseil d'Administration du Cairn a fait le choix de centrer son soutien des pratiques amateurs en direction des projets mobilisant des jeunes.

Danse en Vercors :

L'association bénéficie de mises à disposition de la salle de spectacle, pour des propositions artistiques intégrées à la programmation culturelle du Cairn.

L'association a organisé au Cairn les représentations de son spectacle de fin d'année. Le Cairn a accompagné l'association pour faciliter la mise en œuvre de ce projet et proposer une réelle valorisation du travail des élèves et des professeurs.

En 2019, a été organisé un événement autour de la danse urbaine « All urban style », qui a réuni de nombreux danseurs issus de tout le département, pour des ateliers et un concours.

L'école de musique itinérante des 4 montagnes (EMI4M) :

L'association bénéficie de mises à disposition de la salle de spectacle, pour des propositions artistiques intégrées à la programmation culturelle du Cairn.

En 2019, un concert des ensembles et les concerts de fin d'année ont été organisés, qui permettent aux jeunes de jouer dans des conditions réelles de spectacle.

En mars 2019, la 2^e édition du concours « Piano en Vercors » suivi de son gala a été proposé pour valoriser les jeunes prodiges.

Ces projets ont été annoncé dans la brochure annuelle de saison culturelle, dans une page dédiée.

Les résidences artistiques :

Le Cairn soutient chaque année plusieurs compagnies dans leurs démarches de création artistique. Ce soutien s'exprime par de la mise à disposition d'espaces de travail, de moyens techniques, de regards extérieurs de l'équipe, de réalisation de documents graphiques et/ou pédagogiques, d'organisation de temps de restitution permettant l'échange avec le public.

L'École de Comédie Musicale de Paris :

Débuté en 2016, ce partenariat repose sur l'accueil d'élèves de l'ECM de Paris pendant une semaine de résidence à Lans en Vercors. Chaque année, une trentaine d'élèves et plusieurs professeurs s'installent au Cairn pour des temps de travail, des ateliers à destination de Danse en Vercors et de l'École de Musique Itinérante des 4 Montagnes (EMI4M) et des spectacles.

La Bande à Mandrin :

La compagnie a été accueillie au Cairn pour 3 journées de travail, permettant de finaliser la création du spectacle « La Petite Sirène », présentée ensuite dans le cadre du 4^e festival des Théâtrales du Vercors.

La compagnie Ad Libitum en résidence de territoire :

Depuis 2016, dans le cadre des résidences de territoire mises en place par le Département de l'Isère, la compagnie Ad Libitum développe sur le territoire de la CCMV une démarche de création artistique, reposant sur des productions de spectacles, des ateliers en direction des amateurs et des jeunes au sein de la cité scolaire, ainsi que des démarches de sensibilisation à la pratique culturelle. Le Cairn a soutenu la démarche de la compagnie en l'accueillant à plusieurs reprises en résidence et en programmant plusieurs de ces spectacles. La compagnie a clos la résidence de territoire au Cairn, en présentant le spectacle déambulatoire Échappée Vocale, en présence de l'équipe départementale en charge de ces projets.

La compagnie Pas de Loup :

La compagnie Pas de Loup est une compagnie de danse contemporaine installée sur le territoire du Vercors, à Autrans. Sa nouvelle création « Escabelle » est un spectacle entrant dans le champ du théâtre d'objets et est soutenue par le Cairn dans le cadre de l'accueil de la compagnie pour deux semaines de résidence. Le spectacle, accessible aux enfants à partir de 3 ans, est programmé au sein de la saison culturelle 2019-2020, avec notamment 5 représentations scolaires (à jauge réduite).

4. Le festival Jeunes Bobines

Le festival du film pour enfants «Jeunes Bobines» a été repris par le Cairn en 2017, afin de pouvoir assurer sa pérennisation.

L'objectif a été de capitaliser une partie des savoir-faire développés sur l'édition précédente, qui avait vu la refonte du festival. La direction du festival a été assurée par le Cairn, tout comme la médiation culturelle et la communication. Afin d'ancrer le festival et de conjuguer les forces autour de cet événement, un comité de pilotage regroupant le Cairn, la commune, le Clap, la médiathèque intercommunale et l'office de tourisme intercommunal a été mis en place, avec une méthodologie de travail collective réaffirmée et développée.

Le festival a été organisé du 25 au 31 décembre 2019 et plus de 5500 passages ont été constatés sur l'événement.

La programmation cinéma :

Le cinéma est au cœur de l'événement, en articulant une sélection de longs et courts métrages en compétition, mettant tous en scène de jeunes acteurs, et une programmation de films grand public alliant «Les Petites Bobines» à destination des enfants de moins de 6 ans et le panorama proposant les grands succès de l'année et les dernières sorties. C'est en tout 40 films et 10 courts-métrages qui ont été programmés, répartis sur 58 séances et qui ont mobilisés 2887 spectateurs, dont 2735 payants.

Deux jurys se sont mobilisés sur les films en compétition :

- le jury jeunes, composés de jeunes de 13 à 18 ans,
- le jury professionnel, composé de 3 professionnels du cinéma.

Palmarès de l'édition 2019:

- Prix du long-métrage en compétition par le Jury Jeunes : « *Supa Modo* » de Likarion Wainaina
- Coup de cœur du Jury Jeunes : « *Mon meilleur ami* » de Martin Deus
- Prix du court-métrage en compétition par le Jury Jeunes : « *Nefta football club* » d'Yves Piat
- Prix d'interprétation Jeunes Bobines, récompensant un-e jeune acteur-riche par le Jury Jeunes : *Céleste Brunnuell*, « *Les éblouis* » de Sarah Suco
- Prix du court-métrage en compétition par le Jury Professionnel : « *The silent child* » de Chris Overton

Autour du cinéma :

Afin de développer le festival et de répondre aux attentes du public, différentes actions ont été proposées autour du cinéma :

- des ateliers : en temps scolaire et pendant le festival, stop-motion, doublage, effets spéciaux/maquillage de cinéma, tournage, prise de son, encadrés par des professionnels du cinéma, balbuciné autour du cinéma d'animation, encadré par l'équipe de la médiathèque, journaliste ciné, encadré par l'équipe du Cairn, 180 personnes ont participé à un atelier sur le festival, 8 classes en temps scolaire et 1 groupe de la Passerelle.
- des séances spéciales : pré-ouverture du festival diffusant les courts-métrages en stop-motion réalisés par les classes sur 2 soirées, journée spéciale « Tout ce qui vole », une séance dédiée aux courts métrages en compétition (gratuite) avec présence d'invités.
- des soirées spéciales : ouverture, lancement du festival, cérémonie de palmarès et cloture du festival, ouvertes à tous et avec une dimension festive.
- l'espace Papilles et Bobines: fruit d'un partenariat avec le Parc Naturel Régional du Vercors et les producteurs du Vercors, l'occasion de valoriser les producteurs locaux en proposant leurs produits différent chaque jour, un espace convivial et chaleureux, dans une yourte, présence et échange « Graines d'éleveurs » pour valoriser les jeunes.
- l'escape game : un outil ludique de diversification de l'offre proposées aux spectateurs, un jeu à faire en famille ou entre amis, un moyen de toucher de nouveaux publics.
- des expositions : pour découvrir le cinéma sous d'autres facettes dans la médiathèque, pour valoriser le territoire sous la yourte.
- la petite salle : un lieu d'attente pour le public, un espace de valorisation des jeunes, un lieu de projection des films ne rentrant pas dans le cadre d'une exploitation CNC.
- la médiathèque intercommunale : un espace de découverte et de convivialité, des horaires d'ouverture étendus, des animations, des rencontres, un investissement très fort dans la décoration des espaces.
- l'office de tourisme intercommunal : un lieu d'information essentiel pour le festival,

des animations autour du cinéma pour faire vivre le village autour du festival.

5. Un équipement soutenant les actions du territoire

Le Cairn est un équipement polyvalent qui a vocation à soutenir la Commune en permettant l'accueil de manifestations importantes.

L'équipe de la RPCCS facilite l'accueil de ces événements et soutient les équipes organisatrices en apportant son expertise du lieu.

Événements majeurs accueillis :

Le 6 septembre 2019, le Cairn a répondu à une partie des besoins logistiques de l'Ultra Trail du Vercors, permettant de faire manger les 1500 coureurs de l'épreuve.

Le 5 mars 2019, le Cairn a accueilli l'ouverture des championnats du monde de sport adapté.

Des mises à disposition nombreuses :

35 mises à disposition ont été accordées en 2019:

- 15 pour des associations lantières
- 4 pour la Commune de Lans en Vercors
- 9 pour des événements soutenus par la commune de Lans en Vercors
- 6 pour la Communauté de Communes du Massif du Vercors
- 1 pour le Conseil Départemental de l'Isère

A ces mises à disposition spécifiques s'ajoutent les utilisations par le cinéma Le Clap, de 3 à 10 séances par semaine, hors fermetures annuelles, et aux activités sportives et culturelles associatives, se déroulant du lundi au dimanche sur 4 salles d'activités, hors vacances scolaires.

6. La commercialisation des espaces

Les statuts de la RPCCS prévoient de commercialiser les espaces disponibles.

6 locations ont eu lieu en 2019, pour des réunions ou manifestations privées.

Un travail est en cours pour développer l'accueil de séminaires d'entreprises.

La Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif assure la gestion d'un équipement polyvalent et largement utilisé par les associations et collectivités du territoire.

Sa programmation culturelle s'est affirmée et est aujourd'hui reconnue et identifiée sur le territoire du Massif du Vercors. La saison culturelle est devenue annuelle et donc plus visible, mais elle est encore jeune et doit continuer de s'affirmer, à l'échelle du territoire départemental. Les actions de médiation culturelle développée par la structure bénéficient aujourd'hui à l'ensemble du territoire du Vercors.

Le Cairn est aujourd'hui identifié par les acteurs du territoire comme un outil d'ingénierie culturelle, au service des projets de la Commune de Lans en Vercors et des besoins du territoire du Massif du Vercors.